Master Droit des affaires

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- Parcours Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires
- Parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales
- Parcours Droit social

Présentation

Le master mention Droit des affaires est un diplôme national de niveau bac+5 délivré à la suite d'une formation de deux ans proposée à Grenoble, en formation initiale et continue ainsi qu'en alternance pour le parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales. Cette mention est déclinée en trois parcours présentés ci-dessus.

Cette mention s'adresse à des étudiants intéressés par tous les domaines juridiques touchant au monde des affaires et des entreprises, industrielles et commerciales, libérales, agricoles, coopératives, et notamment à tous ceux désireux de développer par la suite leurs compétences professionnelles dans ces secteurs ou à destination de ces secteurs (avocat spécialisé, directeur juridique, juriste d'entreprise en droit des affaires, en droit fiscal, en droit des sociétés ou en droit social, responsable de ressources humaines, cadre de banque, etc.).
Les enseignements proposés, associant une approche pratique et complète du droit des affaires, permettent de maîtriser et d'approfondir les matières essentielles tenant aux structures de l'entreprise (droit des sociétés, procédures collectives), à ses activités (droit des contrats d'affaires, droit des sûretés, droit fiscal) et à son personnel (droit du travail).

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : Candidater et s'inscrire en master 1 / Candidater et s'inscrire en master 2.

Public cible

1. Public en formation initiale
2. Public en formation continue

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 14 décembre 2023

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage).

Infos pratiques :

- Composante : Faculté de Droit
- Niveau : Bac +5
- Durée : 2 ans
- Type de formation : Formation initiale / continue, Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage
- Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Picq Marielle
marielle.picq@univ-grenoble-alpes.fr

Baruchel Nathalie
Nathalie.Baruchel@univ-grenoble-alpes.fr

Zinty Stephane
Stephane.Zinty@univ-grenoble-alpes.fr

Gérard Ngoumtsa Anou
gerard.anou@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- Parcours Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires
- Parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales
- Parcours Droit social